

« Postulat pour la mise en œuvre d'un projet d'étude sur l'hydrogène »

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le 19 juin 2019 le postulat « Postulat du PLR Hydrogène une solution d'avenir » a été déposé. 18 mois plus tard, la Municipalité, à travers le rapport-préavis 209/2020, ne présente aucune politique ni vision stratégique qu'elle entend mettre en œuvre pour un développement de cette nouvelle technologie.

Lors de la séance de commission concernant le postulat susmentionné, le représentant des SIN, Monsieur Yann Jordan, responsable Énergies et Innovation au sein des SIN, avait rappelé que ce sujet méritait une attention toute particulière de nos autorités. Il était également ressorti que les études à mener à ce sujet seraient longues et nécessiteraient, comme ce fut le cas pour les premières bornes de recharges électriques pour les voitures, un travail et des moyens importants.

Les SIN ont une carte à jouer aussi bien comme producteur d'hydrogène (par exemple les panneaux photovoltaïques) ou encore avec des déchets de type biomasse, mais également comme revendeur de ladite source d'énergie.

Un autre aspect intéressant consiste à évaluer un partenariat avec les Transport Public Nyonnais - TPN, qui dans le cadre du renouvellement de leur flotte de bus, peuvent être intéressés à utiliser de nouveaux moyens de transport utilisant l'hydrogène.

Rappelons-le, la réduction globale d'émissions de CO2 grâce, entre autres, à l'utilisation de moyens de transport basés sur l'hydrogène n'est plus un sujet de science-fiction.

De nombreuses alternatives existent, il suffit d'observer l'évolution grandissante des acteurs comme pro mobilité H2 (<https://h2mobilitaet.ch/fr/association/comite/>) ou encore H2mobile (<https://www.h2-mobile.fr/actus/espagne-naturgy-veut-construire-38-stations-hydrogene-2025/>) qui annoncent des projets d'investissements conséquents dans cette technologie.

À une échelle plus modeste pour la Ville de Nyon, les SIN ont une carte à jouer et par conséquent, nous invitons la Municipalité à présenter un préavis d'étude afin de :

- Soumettre un plan d'investissement échelonné dans le temps permettant aux SIN de se positionner sur ce marché
- Réaliser une étude conjointe de faisabilité avec les TPN pour faire évoluer progressivement la flotte de bus vers une technologie utilisant l'hydrogène
- D'étudier toutes les autres initiatives permettant aux SIN de devenir un acteur crédible dans ce secteur, et d'ouvrir ainsi un nouveau segment de marché.

Prenant en compte le postulat déposé en 2019, et les débats de la commission qui avaient suivi l'initiative, il semble pertinent d'inviter le Conseil communal à renvoyer directement à la Municipalité pour étude et rapport le présent postulat.

Yves Gauthier-Jaques, Caroline Bordier, Laure Damtsas-Mudry, Eleonora Magni,
John Santantoniou, Michael Sauerlaender, Maurice Frei.